

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

Premier semestre 2025

INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES

Ce rapport financier intermédiaire a été préparé conformément à l'article 13 de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007.

Celyad Oncology publie son rapport financier intermédiaire en français. Celyad Oncology a également produit une traduction anglaise de ce rapport financier intermédiaire à des fins de commodité uniquement. En cas de divergence d'interprétation entre les versions anglaise et française du rapport financier intermédiaire, la version française prévaudra.

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives, y compris, sans limitation, des déclarations concernant les convictions et les attentes concernant le modèle d'affaires stratégique mis à jour de la Société, y compris les avantages potentiels, les transactions et les partenariats associés, les déclarations concernant la valeur potentielle de la propriété intellectuelle de la Société, les déclarations concernant les états financiers de la Société, et les déclarations et les futurs plans de collecte de fonds. Les termes « va », « croire », « potentiel », « continuer », « cibler », « projeter », « devrait » et autres expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas ces termes identifiants. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce rapport sont basées sur les attentes et convictions actuelles de la direction et sont soumises à un certain nombre de risques, d'incertitudes et de facteurs importants connus et inconnus qui pourraient entraîner des événements, des résultats, une situation financière, des performances ou des réalisations réels de Celyad Oncology sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, sans limitation, les risques liés à la capacité de la Société à réaliser les avantages attendus de son modèle d'affaires stratégique mis à jour ; la capacité de la Société à développer ses actifs de propriété intellectuelle et à conclure des partenariats avec des tiers ; la capacité de la Société à faire respecter ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle ; la possibilité que la Société enfonce les brevets ou les droits de propriété intellectuelle de tiers et soit tenue de se défendre contre des poursuites en matière de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle ; la possibilité que la Société ne parvienne pas à se défendre avec succès contre des réclamations pour contrefaçon de brevet ou d'autres poursuites en matière de droits de propriété intellectuelle, ce qui pourrait entraîner des demandes de dommages-intérêts substantielles contre la Société ; la possibilité que la Société soit impliquée dans des poursuites pour protéger ou faire respecter ses brevets, qui pourraient être coûteuses, longues et infructueuses ; la capacité de la Société à protéger ses droits de propriété intellectuelle dans le monde entier ; et la possibilité que les brevets détenus par la Société soient jugés invalides ou inapplicables. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication du présent document et les résultats réels de Celyad Oncology peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Celyad Oncology décline expressément toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives dans ce document pour refléter tout changement dans ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels une telle déclaration est basée, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.

Contenu

Énoncés prospectifs.....	2
1. Rapport de gestion intermédiaire.....	4
1.1 Discussion et analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation	4
1.2 Risques et incertitudes	12
2 États financiers intermédiaires consolidés non audités - Période de six mois clôturée au 30 juin 2025	14
2.1 État consolidé intermédiaire non audité de la situation financière	14
2.2 État consolidé intermédiaire non audité du résultat global	15
2.3 État consolidé intermédiaire non audité des variations des capitaux propres	16
2.4 Tableau consolidé intermédiaire non audité des flux de trésorerie	17
2.5 Notes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités – Période de six mois terminée le 30 juin 2025	18
2.5.1 Informations générales	18
2.5.2 Base de préparation et principales politiques comptables	18
2.5.3 Rapports sectoriels	20
2.5.4 Engagements hors bilan	21
2.5.5 Dépenses d'investissement	21
2.5.6 Résultats d'exploitation	21
2.5.7 Liquidités et ressources financières.....	23
2.5.8 Goodwill et actifs incorporels	24
2.5.9 Créances commerciales non courantes et autres actifs non courants	24
2.5.10 Créances commerciales et autres créances	25
2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie	25
2.5.12 Capital et prime d'émission.....	25
2.5.13 Avances de fonds récupérables.....	26
2.5.14 Autres passifs non courants.....	26
2.5.15 Dettes commerciales et autres passifs courants.....	26
2.5.16 Informations sur la juste valeur des instruments financiers.....	27
2.5.17 Transactions avec des parties liées	27
2.5.18 Inventaires	28
2.5.19 Événements ultérieurs	28
3. Déclaration de responsabilité.....	29
4. Rapport du commissaire aux comptes.....	30
5. Calendrier financier et coordonnées de Celyad Oncology	31

1. Rapport de gestion intermédiaire

1.1 Discussion et analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Ce rapport de gestion a pour objectif de vous fournir une explication narrative des états financiers consolidés condensés intermédiaires de Celyad Oncology SA (Celyad Oncology, la Société ou le Groupe). Il doit être lu conjointement avec les informations financières non auditées et les notes y afférentes figurant dans le présent rapport financier intermédiaire, ainsi qu'avec les informations financières auditées et les notes y afférentes figurant dans le rapport annuel 2024 de la Société, disponible sur le site web de la Société.

Tous les montants présentés dans le présent document pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 sont tirés des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Ces états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), aux normes IFRS publiées par l'IASB telles qu'adoptées dans l'Union européenne et à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

À l'exception des informations historiques contenues dans le présent document, les points abordés dans le présent rapport financier intermédiaire peuvent être considérés comme des déclarations prospectives impliquant certains risques et incertitudes. La Société formule ces déclarations prospectives conformément aux dispositions d'exonération de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et d'autres lois fédérales sur les valeurs mobilières. Dans le présent rapport financier intermédiaire, des termes tels que « peut », « sera », « s'attend à », « croît », « anticipe », « estime », « a l'intention de », « planifie », « devrait » et autres expressions similaires (ainsi que d'autres termes ou expressions faisant référence à des événements, conditions ou circonstances futurs) sont destinés à identifier des déclarations prospectives. La Société vous avertit que les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future et que ses résultats d'exploitation, sa situation financière et sa liquidité réels, ainsi que l'évolution du secteur dans lequel elle opère, peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives contenues dans le présent rapport financier intermédiaire. En outre, même si ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses liquidités, ainsi que l'évolution du secteur dans lequel elle évolue, concordent avec les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport financier intermédiaire, ils ne peuvent prédire les résultats ou l'évolution des périodes futures. La Société met en garde les lecteurs contre toute confiance excessive dans ses énoncés prospectifs, lesquels ne sont valables qu'à la date de leur publication.

Les facteurs qui pourraient causer ou contribuer à ces différences comprennent ceux discutés ci-dessous et ailleurs dans le présent rapport financier intermédiaire, en particulier dans les sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs ».

Cette analyse est datée du jour du présent rapport financier intermédiaire. Sauf disposition légale expresse, la Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ces déclarations afin de refléter toute modification de ses attentes ou des événements, conditions ou circonstances sur lesquels elles pourraient se fonder, ou qui pourraient affecter la probabilité que les résultats réels diffèrent de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Aperçu

À propos de Celyad Oncology

Nous sommes une société de biotechnologie de pointe qui se concentre principalement sur l'exploitation du potentiel de nos plateformes technologiques exclusives de cellules T à récepteur d'antigène chimérique (CAR-T) et de notre propriété intellectuelle.

Notre stratégie différenciée comprend le développement de plateformes technologiques et de candidats CAR T-cell pour élargir la gamme d'indications contre le cancer et s'attaquer aux principales limites des thérapies actuelles à base de CAR T-cell.

Aperçu du paysage des cellules CAR-T et principales limitations actuelles

Au cours des dernières décennies, l'immunothérapie est devenue la principale approche thérapeutique pour les nouvelles options thérapeutiques contre le cancer, avec plusieurs produits phares approuvés qui ont sauvé la vie

de milliers de patients atteints de cancer. En immuno-oncologie, **la thérapie par cellules T à récepteur antigénique chimérique (CAR)** constitue désormais un modèle thérapeutique réaliste pour les patients atteints d'une maladie avancée. Dans cette stratégie, les cellules T sont génétiquement reprogrammées en laboratoire pour exprimer un gène codant pour un récepteur (appelé CAR), afin de les aider à reconnaître, attaquer et détruire spécifiquement les cellules tumorales en se liant à des protéines principalement exprimées par les cellules tumorales (appelées antigènes).

À la date de rédaction du présent rapport, treize thérapies cellulaires CAR-T autologues pour le traitement des hémopathies malignes ont été approuvées par différentes autorités réglementaires. Parmi elles, sept produits CAR-T dirigés contre le cluster de différenciation 19 (CD19) ou l'antigène de maturation des cellules B (BCMA), sont approuvés aux États-Unis, en Europe et dans de nombreux autres pays, et cinq produits CAR-T spécifiques de CD19 ou de BCMA, approuvés uniquement en Chine ou en Inde. De plus, un produit CAR-T spécifique de CD19 a été approuvé en Espagne dans le cadre de la procédure d'autorisation « d'exemption hospitalière ». Toutes ces approbations reposent sur des taux de réponse globale impressionnants et des rémissions durables observés avec les thérapies CAR-T spécifiques de CD19 et de BCMA chez des patients atteints de lymphome non hodgkinien, de leucémie aiguë lymphoblastique à cellules B (LAL-B) ou de myélome multiple, en échec thérapeutique sous traitement standard. Ces thérapies CAR-T ont profondément transformé le paysage thérapeutique dans ces indications.

Malgré ce succès et les progrès continus dans le domaine des cellules CAR T, de nombreux défis demeurent, notamment : i) la modulation et l'hétérogénéité des antigènes, ii) le microenvironnement tumoral (TME) et iii) la source cellulaire des cellules CAR T.

i) La modulation et l'hétérogénéité des antigènes sont des causes majeures de résistance des cellules CAR-T dans les tumeurs malignes à cellules B. Dans la LAL-B pédiatrique, 50 % des rechutes sont associées à une perte d'antigène CD19, et dans le lymphome à grandes cellules B, 30 % des rechutes sont CD19-négatives et 30 % supplémentaires présentent des niveaux d'expression de CD19 trop faibles pour permettre l'activation des cellules CAR-T.

Pour surmonter l'échappement de l'antigène tumoral, la réduction des niveaux d'expression de l'antigène ou les changements mutationnels au sein de l'antigène unique, des plates-formes avec des cellules CAR T ciblant plusieurs antigènes. Il est probable que la modulation antigénique pose un défi encore plus grand dans les tumeurs solides, où les antigènes présentent une hétérogénéité significative en raison de la nature hétérogène des composants du TME, que dans les hémopathies malignes.

ii) Le **TME** contient diverses cellules (telles que : cellules cancéreuses, fibroblastes associés au cancer et cellules immunitaires, notamment les macrophages tumoraux, les cellules progénitrices myéloïdes et les cellules suppressives dérivées des myéloïdes), des protéines matricielles, des protéines sécrétées ainsi qu'une matrice extracellulaire composée de cellules stromales, de protéines fibreuses, de glycoprotéines, de protéoglycanes et de polysaccharides. La présence de chacune de ces cellules et protéines varie selon la localisation tumorale et le type de cancer, mais toutes contribuent à la complexité et au caractère immunosuppresseur du TME.

Pour que les cellules CAR-T puissent exercer leur fonction contre les cellules tumorales, le premier défi consiste à traverser l'écosystème du TME et à atteindre la tumeur. Une fois sur place, elles doivent contourner le TME, un puissant immunosuppresseur complexe qui inhibe leur activité, leur expansion et leur persistance au site tumoral. Pour relever ces défis, une ingénierie complémentaire des cellules CAR-T est nécessaire afin de les doter de nouvelles caractéristiques et fonctionnalités nécessaires pour surmonter le TME.

iii) Une autre limitation est liée à l' **origine cellulaire des cellules CAR-T** . La plupart des thérapies CAR-T actuellement en phase d'essai clinique dans le monde, y compris les produits commercialisés, sont autologues, ce qui signifie que les cellules CAR-T sont produites à partir de cellules T dérivées de patients. Plus précisément, les cellules T sont prélevées dans le sang du patient par leucophérèse, après quoi elles sont génétiquement modifiées puis réinjectées au patient par perfusion intraveineuse. Cette production cellulaire sur mesure est très coûteuse, nécessite une fabrication complexe et spécifique au patient, avec un taux d'échec de 2 à 10 % dans le cadre commercial, présente une évolutivité limitée et présente une grande variabilité de qualité entre les patients en raison des traitements antérieurs et des antécédents médicaux du patient, ce qui rend difficile la prédiction de l'efficacité des cellules T. De plus, le retard de mise en route du traitement dû au temps nécessaire au processus de fabrication (de plusieurs semaines à plusieurs mois) peut être particulièrement problématique chez les patients dont la maladie évolue rapidement. De plus, l'expédition des cellules entre le site de traitement et les installations de production cellulaire, qui suivent généralement un modèle de fabrication centralisé, pose un défi logistique, ce qui signifie que les patients atteints de maladies avancées ont une possibilité significative de progression de la maladie avant de recevoir les cellules CAR-T. Le développement de cellules CAR-T allogéniques « prêtes à l'emploi » nous permet

de surmonter bon nombre de ces limitations, contribuant ainsi à l'évolutivité et à l'accès direct aux thérapies par cellules CAR-T.

Les cellules CAR-T allogéniques sont fabriquées à partir de sang prélevé sur des donneurs sains. Elles peuvent ensuite être congelées jusqu'à la nécessité d'un traitement. De ce fait, elles sont disponibles à la demande et ne présentent pas la variabilité inhérente aux cellules CAR-T autologues. Malgré son intérêt, l'approche allogénique présente un inconvénient majeur : le risque de toxicité potentiellement mortelle, appelée « réaction du greffon contre l'hôte » (GvHD), médiée par la reconnaissance des tissus sains du patient par le récepteur des lymphocytes T (TCR) présent à la surface des cellules CAR-T allogéniques. Afin de minimiser ce risque, le processus de fabrication des thérapies par cellules CAR-T allogéniques comprend une étape d'ingénierie visant à éliminer ou à atténuer la signalisation ou l'expression du TCR grâce à une technologie spécifique. Par conséquent, les cellules CAR-T allogéniques modifiées ne reconnaissent pas les tissus sains du patient comme étrangers, prévenant ainsi la GvHD.

Dernièrement, les recherches visant à prévenir la GvHD se sont concentrées sur les technologies d'édition génique permettant l'ablation, au niveau du génome, de composants du TCR. Plusieurs candidats lymphocytes T CAR allogéniques génomiquement modifiés sont actuellement évalués dans le cadre d'essais cliniques humains sur des tumeurs malignes à cellules B, avec quelques premiers succès. Cependant, l'édition hors cible demeure une préoccupation pour les développeurs et les autorités réglementaires, car les risques de sécurité associés aux perturbations génétiques pouvant entraîner des altérations génétiques hors cible non intentionnelles et irréversibles (clivages, mutations ou réarrangements chromosomiques hors cible de l'ADN) sont importants. De plus, des obstacles pratiques subsistent (processus technique long et complexe pour la réalisation de multiples éditions géniques, production inefficace caractérisée par une baisse de rendement à mesure que le nombre d'éditions augmente, etc.) pour l'obtention d'un produit à base de lymphocytes T génomiquement modifiés.

Notre stratégie différenciée

Nos activités reposent sur trois piliers principaux :

- **Le développement de cellules CAR-T basées sur des cibles exprimées dans une grande majorité d'indications tumorales** vise à offrir une option thérapeutique à une large population de patients. Celyad Oncology a développé plusieurs produits candidats à base de cellules CAR-T basées sur le groupe NK2D (Natural Killer Group 2D), un récepteur exprimé sur les cellules NK et T et se liant à huit ligands induits par le stress, largement exprimés sur les cellules tumorales dans la plupart des tumeurs solides et des hémopathies malignes. Deux produits candidats autologues, CYAD-01 et CYAD-02, ainsi que son homologue allogénique, CYAD-101, ont été évalués lors d'essais cliniques entre 2016 et 2022 afin de démontrer la faisabilité de l'approche basée sur le NKG2D. Toutes les données recueillies à ce jour ont montré un profil de sécurité acceptable et une certaine activité clinique a été observée chez des patients atteints de leucémie myéloïde aiguë, de syndrome myélodysplasique et de cancer colorectal. Sur la base de ce que nous avons appris des données cliniques, nous nous concentrons désormais sur le développement de cellules CAR T multi-spécifiques de nouvelle génération basées sur NKG2D dans le but de surmonter l'échappement immunitaire souvent observé avec les approches classiques à cible unique.
- **Le développement de la plateforme multi-miR, une plateforme propriétaire Plateforme technologique non génique basée sur le multiplexage de séquences dérivées d'acides ribonucléiques en épingle à cheveux (shRNA)** dans un échafaudage de microARN chimérique (miRNA). Les shRNA sont de petits fragments d'ARN non codants qui régulent négativement l'expression des gènes après la transcription. Cette régulation négative permet l'inactivation efficace de cibles spécifiques, sans manipulation génétique. La preuve de concept de cette technologie exclusive a été apportée par l'évaluation clinique de deux de nos candidats lymphocytes T CAR, notamment : i) un candidat lymphocyte T CAR allogénique ciblant le BCMA (CYAD-211), où la technologie exclusive a été utilisée pour cibler CD3ζ afin d'inhiber le complexe TCR ; et ii) un candidat lymphocyte T CAR autologue basé sur NKG2D (CYAD-02), où la technologie exclusive a été utilisée pour cibler les ligands NKG2D (NKG2DL) MICA/B afin de prévenir le fratricide cellulaire et d'améliorer la persistance cellulaire.

Si l'inactivation d'une seule cible présente des avantages, le véritable potentiel de notre technologie réside dans le multiplexage et l'inactivation simultanée de plusieurs cibles au sein d'une même cellule. Par exemple, plusieurs modifications sont nécessaires pour surmonter l'effet immunosuppresseur de TME et améliorer la persistance cellulaire, et les points de contrôle immunitaires PD-1, LAG3, TIM3 et TIGIT sont des cibles évidentes pour

surmonter l'épuisement cellulaire. De plus, pour augmenter la persistance cellulaire des cellules CAR-T allogéniques, il est essentiel d'éviter leur rejet par le système immunitaire du patient, ce qui nécessite une régulation négative des gènes codant pour les antigènes leucocytaires humains (HLA) I et II. C'est pourquoi nous nous sommes récemment concentrés sur l'ingénierie d'un nouvel échafaudage à base de miARN permettant l'insertion de plusieurs shARN dans une seule construction, permettant ainsi la régulation négative simultanée de plusieurs gènes cibles.

En outre, la Société a constitué un **portefeuille de propriété intellectuelle (PI) fondamental et vaste** qui contrôle les aspects clés du développement de thérapies allogéniques et basées sur les récepteurs NK.

 Des cibles différenciées pour élargir la gamme d'indications des cellules CAR-Ts • Les ligands NKG2D: exprimés sur les cellules tumorales et les cellules du microenvironnement tumoral dans la plupart des tumeurs solides et des hémopathies malignes • Le ligand de Nkp30, B7-H6: associé à la progression de la tumeur et à un mauvais pronostic • Approches CAR-Ts multi-spécifiques	 Des technologies sans édition de génome pour élargir les capacités des cellules CAR-Ts • La technologie shRNA multiplex est une plateforme dynamique permettant d'inhiber simultanément plusieurs gènes d'intérêt, offrant ainsi des fonctionnalités thérapeutiques étendues • Approche vecteur tout-en-un • Technologies exclusives validées pour le développement des CAR-Ts allogéniques	 Une robuste propriété intellectuelle (IP) • De multiple brevets américains fondamentaux ◦ Thérapies cellulaires basées sur le récepteur NKG2D ◦ Compositions de cellules déficientes en TCR ◦ IP couvrant largement les thérapies allogéniques • Voie prometteuse de partenariat pour l'octroi de licences
--	---	--

Premier semestre 2025 et faits marquants récents de l'activité

Actualités de l'entreprise :

L'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2025 a approuvé le rapport spécial du Conseil d'administration sur la poursuite des activités de la Société, conformément à l'article 7.228 du Code des sociétés et des associations. Les actionnaires ont confirmé qu'aucune mesure de réorganisation supplémentaire ne semblait nécessaire et ont autorisé le Conseil d'administration à examiner d'autres mesures possibles et à les prendre en compte au regard des besoins financiers de la Société.

Le 28 juillet, Celyad Oncology a annoncé la signature d'un accord de souscription pour un placement privé d'un million d'euros. Le produit net du placement servira à soutenir le fonds de roulement de la Société pour ses besoins généraux. La Société estime qu'après la clôture du placement privé, sa marge de trésorerie sera prolongée de la mi-troisième trimestre 2025 à la mi-quatrième trimestre 2025, ce qui lui donnera le temps d'évaluer ses options stratégiques pour renforcer son bilan.

Le 26 août, Celyad a annoncé sa décision d'interrompre ses activités de recherche et développement (R&D) et de procéder à une réduction significative de ses effectifs en R&D en raison de ressources de trésorerie limitées. La Société continue d'évaluer ses options stratégiques, mais prévoit que des financements supplémentaires ou des mesures de réduction des coûts supplémentaires seront probablement nécessaires pour soutenir la poursuite de ses activités. La direction maintiendra une concentration rigoureuse sur la rationalisation des opérations et la maîtrise des coûts. La Société prévoit également de céder ses actifs restants afin de se concentrer pleinement sur l'optimisation du potentiel de son portefeuille de propriété intellectuelle. La marge de trésorerie n'est pas affectée et sera maintenue jusqu'à la mi-quatrième trimestre 2025.

Actualités des activités et des recherches :

-- Plateforme MultimiR --

Le shRNA est une technologie dynamique et innovante qui permet, entre autres, le développement de cellules CAR-T allogéniques par modulation des gènes codant pour le TCR, sans modification génique. Outre son utilisation pour générer des thérapies cellulaires allogéniques, le shRNA peut être utilisé pour moduler d'autres gènes, notamment des gènes fonctionnels essentiels et des gènes dont l'expression partielle est nécessaire à l'obtention de larges fonctions thérapeutiques. Nous réalisons actuellement l'ingénierie de cellules T par inactivation par shRNA, à l'aide d'une plateforme de clusters de miARN chimériques, afin d'obtenir des caractéristiques spécifiques souhaitées, notamment une persistance accrue, une activité antitumorale renforcée, la capacité à échapper aux TME complexes ou immunosuppresseurs, ou encore une meilleure tolérance potentielle du candidat CAR-T. Nous sommes convaincus que la plateforme multi-miR nous offre la possibilité de concevoir et de développer des thérapies CAR-T allogéniques de nouvelle génération, sans modification génique, avec n'importe quel CAR et sur un large éventail de cibles.

Outre la possibilité de réguler négativement la ou les cibles d'intérêt, la plage dynamique offerte par la plateforme multi-miR permet de moduler indépendamment l'expression de chaque protéine candidate. Ceci est important lorsqu'une réduction de l'expression protéique est bénéfique plutôt qu'une suppression complète. Les lymphocytes T contiennent de nombreuses protéines qui jouent un rôle crucial dans la falsification de leur fonctionnalité, de leur efficacité, de leur persistance et de leur survie, et qui doivent être atténuées plutôt que simplement supprimées. C'est le cas, par exemple, de la protéine HLA de classe I. Plus précisément, la suppression de cette protéine entraîne la reconnaissance des cellules par les cellules NK du patient, ce qui entraîne une faible persistance cellulaire. La modulation de l'expression protéique au point qu'elle ne soit plus ciblée par les cellules NK peut aider les cellules génétiquement modifiées à échapper au système immunitaire du patient.

Ces dernières années, nous nous sommes concentrés sur le multiplexage de la technologie shRNA basée sur les miARN afin de cibler simultanément plusieurs cibles grâce à notre système vectoriel tout-en-un. Cet aspect est crucial, car cibler un seul gène est généralement d'une utilité limitée. Par exemple, et notamment dans le contexte des tumeurs solides, les inhibiteurs de points de contrôle immunitaires, qui englobent un groupe de récepteurs multiples incluant PD-1, LAG-3 et bien d'autres, constituent des cibles importantes pour la régulation négative, car il a été démontré que plusieurs tumeurs expriment les ligands de ces récepteurs. Pouvant supprimer la cytotoxicité des lymphocytes T, les inhibiteurs de points de contrôle immunitaires pourraient être impliqués dans l'inhibition des réponses des lymphocytes CAR-T ou d'autres réponses médiées par les lymphocytes T. Le grand nombre de gènes cibles pouvant être régulés négativement simultanément en fait des cibles idéales pour notre technologie multi-miR.

Durant ce premier semestre 2025, nous avons collecté et présenté des données validant notre plateforme multi-miR:

- Nous avons publié des données précliniques et cliniques sur CYAD-211, apportant la preuve de concept clinique de la plateforme multi-miR. CYAD-211 était le premier candidat-cellule CAR-T allogénique de la Société, utilisant un shRNA unique basé sur un miARN pour interférer avec l'expression du composant CD3ζ du complexe TCR, et ayant fait l'objet d'une évaluation clinique. La publication dans l'International Journal of Molecular Science (IJMS) inclut des données précliniques démontrant l'efficacité de l'inactivation de CD3ζ, ainsi que des données cliniques issues de la phase d'escalade de dose de l'essai clinique de phase I IMMUNICY-1 (NCT04613557) chez des patients atteints de myélome multiple *r/r*. Il est important de noter que les données ont mis en évidence un bon profil de sécurité global et quelques réponses cliniques, sans signe de réaction du greffon contre l'hôte (GvHD), démontrant ainsi l'efficacité et la sécurité de la technologie pour réduire le risque de GvHD.
- Celyad Oncology a également collaboré avec Cryoport Systems pour valider leur leucaphérèse cryogénique utilisant un système fermé automatisé (ACP) comme matériau de départ pour la fabrication de cellules CAR-T autologues et allogéniques. Les résultats ont été présentés à l'International Society for Cell & Gene Therapy (ISCT) à la Nouvelle-Orléans.

- Cellules CAR T basées sur NKG2D et plateforme de cellules CAR T multispécifiques --

Comme mentionné précédemment, le ciblage d'un seul antigène par les cellules CAR-T peut s'avérer problématique dans certaines hémopathies malignes, et son efficacité n'a pas encore été démontrée dans les tumeurs solides. Les raisons de l'échec potentiel des cellules CAR-T à ciblage unique sont multifactorielles, notamment l'effet immunosuppresseur de la TME et l'échappement ou la perte d'antigènes. Avec un CAR multispécifique, plusieurs antigènes peuvent être ciblés simultanément par le même CAR. Ainsi, si un antigène est perdu, d'autres antigènes peuvent être reconnus par le CAR, ce qui entraîne la lyse des cellules cancéreuses.

Nous avons donc développé une plateforme CAR multi-cibles ciblant le récepteur NKG2D. Ce récepteur est un activateur des cellules NK et de certains sous-groupes de lymphocytes T (lymphocytes T CD8+, lymphocytes T tueurs naturels, lymphocytes T $\gamma\delta$). En conditions normales, les cellules NK utilisent NKG2D pour scanner l'organisme à la recherche de signaux de stress sur les cellules et les tissus, susceptibles d'indiquer une infection virale ou bactérienne, ou une transformation maligne. NKG2D se lie à huit ligands induits par le stress (MICA, MICB, ULBP 1-6), surexprimés par une grande variété de cellules tumorales, mais absents ou faiblement exprimés dans les tissus sains. En dotant les lymphocytes T de la spécificité NKG2D, nous leur permettons de cibler les ligands de stress présents sur les cellules tumorales tout en activant la fonction tueuse des lymphocytes T au sein de la tumeur. De plus, le ciblage des ligands de stress permet aux CAR basés sur NKG2D de potentiellement traiter un large éventail de cancers.

Entre 2016 et 2022, nous avons validé cliniquement l'approche de ciblage des ligands NKG2D avec deux candidats lymphocytes CAR-T autologues : CYAD-01 et CYAD-02, et un candidat lymphocyte CAR-T allogénique : CYAD-101. Globalement, les lymphocytes CAR-T NKG2D ont été bien tolérés, sans décès lié au traitement, et moins de 30 % des patients ont présenté des effets indésirables de grade 3 ou supérieur. Des signes d'activité clinique ont été rapportés chez des patients difficiles à traiter, notamment atteints de leucémie aiguë myéloïde métastatique et de cancer colorectal.

Étant donné que le récepteur NKG2D cible spécifiquement les ligands de NKG2D (NKG2DL) dont l'expression est induite par différentes situations de stress, la stratégie multispécifique basée sur NKG2D diffère de celle des cellules CAR-T multispécifiques, qui ciblent des antigènes similaires (ou antigènes de lignée) tels que CD19 et CD20, et ne se limite pas à une seule indication tumorale spécifique. Les antigènes ciblés sont associés à la fois au TME immunosuppresseur et au tissu tumoral lui-même. Par conséquent, l'utilisation de cellules CAR-T multispécifiques basées sur NKG2D est adaptée non seulement aux situations d'échappement et/ou de perte d'antigènes, mais aussi aux situations où plusieurs organes sont touchés, comme c'est le cas par exemple dans les cancers solides métastatiques et avancés. Ces tumeurs malignes sont très difficiles à cibler par les moyens conventionnels, et l'utilisation d'une plateforme CAR multi-ciblage basée sur NKG2D pourrait offrir une alternative clé.

Au cours de ce premier semestre 2025, nous avons collecté et présenté des données validant notre plateforme CAR T-cell multi-spécifique :

- Nous avons publié dans *Frontiers in Immunology* la preuve de concept in vitro et in vivo de notre candidat lymphocyte T CAR tandem CD19/NKG2DL dans un modèle de rechute de LAL-B. Les données présentées dans cette publication montrent que les CAR tandem, qui englobent le domaine extracellulaire du récepteur naturel NKG2D fusionné à un CAR anti-CD19, sont très efficaces contre les lignées cellulaires cancéreuses CD19+ et CD19-. Il est important de noter que, comparés aux lymphocytes T CAR CD19 individuels, les lymphocytes T CAR tandem présentent une sécrétion de cytokines, une activité cytolytique et des niveaux de prolifération comparables lorsqu'ils sont incubés avec des cellules cancéreuses exprimant CD19, et restent efficaces lorsqu'ils sont incubés avec des cellules cancéreuses dépourvues de CD19. De plus, les lymphocytes T transduits avec le CAR tandem CD19/NKG2DL sélectionné se sont révélés fonctionnels contre des échantillons primaires de LAL-B CD19+ et ont contrôlé la croissance tumorale dans un modèle de xénogreffe très complexe représentant une rechute de LAL-B CD19-.
- De plus, nous avons présenté lors de la 5e Conférence internationale sur l'ingénierie des lymphocytes (ICLE) à Munich, des données soulignant le potentiel de notre nouvelle génération de CAR basé sur NKG2D, également développé dans la plateforme multispécifique.

- Cellules CAR T ciblant B7-H6 -

De plus, nous avons précédemment développé des candidats cellules CAR T au stade préclinique ciblant B7-H6, qui est un ligand d'un autre récepteur exprimé sur les cellules NK, à savoir NKp30, et nous sommes intéressés à trouver un partenaire approprié pour faire progresser un ou plusieurs de ces candidats dans les études cliniques humaines.

Étapes à venir

- La Société procède actuellement à une analyse approfondie des différentes options stratégiques. Compte tenu de sa situation financière actuelle et de la situation générale du marché des biotechnologies, cette

analyse inclut désormais d'éventuelles cessions d'actifs, des restructurations opérationnelles et organisationnelles, ainsi que d'éventuels regroupements d'entreprises. Elle s'étend également aux financements potentiels par cession publique ou privée d'actions, par emprunt ou par d'autres sources de financement, par des partenariats et par l'octroi de licences d'actifs que la Société a étudiés. L'objectif de la Société est d'identifier la meilleure solution pour consolider son bilan et maximiser la valeur pour ses actionnaires. Rien ne garantit que ce processus aboutira à une transaction ou à tout autre résultat stratégique.

Résultats financiers du premier semestre 2025

Les principaux chiffres financiers du semestre 2025, comparés au semestre 2024 et à l'année 2024, sont résumés ci-dessous :

Chiffres clés financiers sélectionnés (en millions d'euros)	Semestre 30 juin 2025	Semestre 30 juin 2024	Année complète 31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	0	-	0,2
Dépenses de recherche et développement	(2.1)	(1,5)	(3.2)
Frais généraux et administratifs	(1.7)	(1.7)	(3.2)
Autres revenus/(charges)	0,1	0,2	0,4
Perte d'exploitation ¹	(3.7)	(3.1)	(5.9)
Perte pour la période/exercice	(3.7)	(3.0)	(5.9)
Trésorerie nette utilisée dans les opérations	(3.3)	(2.8)	(5.7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8	6.2	4.2

Les accords de licence et de collaboration de la Société n'ont généré aucun revenu au premier semestre 2025, ce qui est similaire au premier semestre 2024.

L'augmentation des dépenses de R&D de la Société s'explique principalement par la hausse des coûts de propriété intellectuelle liés aux activités de licences, ainsi que par la hausse des dépenses liées au redéveloppement des activités de cathéter. Les autres dépenses de R&D restent stables par rapport à 2024.

Les frais généraux et administratifs (G&A) restent stables à 1,7 M€ en juin 2025 comme en juin 2024, contre 3,7 M€ au cours de la période comparative en 2023, soit une baisse de 2,0 M€.

Au 30 juin 2025, la direction a déterminé qu'il n'y avait eu aucun événement (tel qu'un contrat de sous-licence ou de collaboration ferme) ayant entraîné une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle et les autres passifs financiers envers Dartmouth et Celdara .

Concernant les autres produits/autres charges, la Société a enregistré 0,1 M€ de produits nets autres produits au premier semestre 2025, ce qui reste en ligne avec un produit net autres produits de 0,2 M€ au premier semestre 2024.

La perte nette s'élève à 3,7 millions d'euros, soit (0,09) € par action, pour le premier semestre 2025 contre une perte nette de 3,0 millions d'euros, soit (0,07) € par action, pour la même période de 2024.

La trésorerie nette utilisée dans les opérations s'est élevée à 3,3 millions d'euros pour le premier semestre 2025 contre 2,8 millions d'euros pour le premier semestre 2024. L'augmentation de 0,5 million d'euros est principalement due à l'augmentation globale des activités de propriété intellectuelle et des coûts de développement de cathéters.

Au 30 juin 2025, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 0,8 million d'euros. Aucune augmentation de capital n'a eu lieu au cours du premier semestre 2025.

Au 30 juin 2025, le nombre total d'actions de base en circulation était de 41,4 millions comme au 31 décembre 2024.

Besoins en fonds de roulement

¹ La perte d'exploitation résulte de la perte de la Société pour l'exercice avant déduction des produits et charges financiers et de l'impôt sur le résultat. Cette mesure, utilisée par la direction, vise à identifier les résultats de la Société liés à ses activités opérationnelles.

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables à une entreprise en activité.

Au 30 juin 2025, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 0,8 million d'euros, ce qui devrait être suffisant pour financer les dépenses d'exploitation et les besoins en dépenses d'investissement jusqu'au quatrième trimestre 2025.

Au 5 août 2025, la Société a levé 1,0 million d'euros ce qui a permis d'étendre la piste de trésorerie de deux mois et demi, soit jusqu'au début du quatrième trimestre 2025.

Après un examen approfondi des budgets détaillés et des estimations de flux de trésorerie pour les années 2025 et 2026, la Société prévoit que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie existants ne seront pas suffisants pour financer ses dépenses d'exploitation et d'investissement estimées au cours des 12 prochains mois au moins à compter de la date de publication des états financiers intermédiaires.

La Société évalue actuellement différentes options de financement afin d'obtenir les fonds nécessaires pour prolonger sa marge de trésorerie au-delà de 12 mois à compter de la date de publication des états financiers. Ces options peuvent inclure, sans s'y limiter, la cession publique ou privée d'actions, des financements par emprunt ou des fonds provenant d'autres sources de capitaux, telles que des collaborations, des alliances et des partenariats stratégiques, ou des accords de licence avec des tiers. Outre ces initiatives, la Société procède à une analyse approfondie des alternatives stratégiques. Cette analyse inclut désormais les cessions d'actifs potentielles, les restructurations opérationnelles et organisationnelles, ainsi que d'éventuels regroupements d'entreprises. Elle s'ajoute aux financements potentiels par cession publique ou privée d'actions, par emprunt ou par fonds provenant d'autres sources de capitaux, par des partenariats et par l'octroi de licences d'actifs que la Société a étudiés.

Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir un financement supplémentaire ou, s'il est disponible, qu'il sera suffisant pour répondre à ses besoins ou disponible à des conditions favorables, ce qui indique qu'il existe une incertitude importante quant à la capacité de la Société à poursuivre son activité.

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints n'incluent aucun ajustement susceptible de résulter de cette incertitude. Par conséquent, ils ont été préparés en supposant la continuité d'exploitation de la Société et en envisageant la réalisation des actifs et le règlement des passifs et engagements dans le cours normal des activités.

1.2 Risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes suivants pour la Société sont ceux actuellement connus et spécifiques à la Société. Si l'un de ces risques se matérialisait, l'activité, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société pourraient en pâtir :

- La Société n'a commercialisé aucun de ses produits et a interrompu le développement de ses essais cliniques en 2022, ainsi que ses activités de recherche et développement (R&D). Se concentrant sur l'octroi de licences pour son portefeuille de propriété intellectuelle, son chiffre d'affaires dépend d'accords avec des partenaires externes, principalement des accords de concession de licences, que la Société pourrait ne pas être en mesure de conclure.
- La Société a besoin d'un financement supplémentaire substantiel d'ici la mi-quatrième trimestre 2025, qui pourrait ne pas être disponible à des conditions acceptables au moment opportun, voire pas du tout. De plus, la Société pourrait ne pas être en mesure de vendre ses actifs ou de les vendre à un prix permettant d'accroître sa marge de trésorerie.
- Les entreprises susceptibles d'être intéressées par la propriété intellectuelle, les technologies et/ou les actifs de la Société peuvent être confrontées à des défis techniques, manquer de financement ou subir des retards de développement, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur le potentiel de la Société à concéder sous licence sa propriété intellectuelle et à conclure des transactions génératrices de revenus.
- L'évaluation de la propriété intellectuelle, des technologies et des actifs est complexe et repose en partie sur des hypothèses et des projections. Il n'est pas certain que la Société trouve un acheteur ou un concédant potentiel qui accepterait de payer une valeur qu'elle estime équitable.

- L'incapacité à générer des revenus substantiels à court terme peut nuire à la capacité de la Société à financer ses opérations et peut éventuellement conduire à la liquidation ou à la faillite de la Société.
- La Société a subi des pertes nettes à chaque période depuis sa création et prévoit qu'elle continuera à subir des pertes nettes à l'avenir.
- Certains actionnaires importants de la Société, y compris CFIP CLYD (UK) Limited, qui contrôle la Société, peuvent avoir des intérêts différents de ceux de la Société et peuvent être en mesure de contrôler la Société, y compris le résultat des votes des actionnaires.
- La Société peut être confrontée à une concurrence importante et à des changements technologiques qui pourraient limiter ou éliminer les opportunités de marché pour ses actifs et sa propriété intellectuelle.
- La Société pourrait ne pas réussir à obtenir, maintenir ou protéger ses droits de propriété intellectuelle.
- Il se peut que la Société ne soit pas en mesure de prolonger la durée du brevet et ne puisse pas l'octroyer sous licence avant son expiration.
- La Société dépend de la propriété intellectuelle concédée sous licence par des tiers et la résiliation de l'une de ces licences pourrait entraîner la perte de droits importants, ce qui nuirait à son activité.
- La Société peut avoir enfreint les brevets ou les droits de propriété intellectuelle d'autrui et peut être confrontée à des litiges en matière de brevets, qui peuvent être coûteux et longs et pourraient nuire à sa capacité à octroyer des licences et à générer des revenus à partir de sa propriété intellectuelle.

Cette liste n'est pas exhaustive et la Société vous recommande de lire l'analyse détaillée des risques auxquels la Société est confrontée telle qu'exposée dans son Rapport Annuel 2024.

Comme indiqué précédemment dans la note 5.34.2 du rapport annuel 2024, Horizon Discovery/Perkin Elmer, Inc. (Horizon/PKI) a informé la Société qu'elle estimait que celle-ci avait violé substantiellement ces accords en raison de certaines divulgations qu'elle avait faites dans le cadre de ses obligations en tant que société cotée en bourse aux États-Unis et en Belgique, bien qu'elle n'ait pas officiellement notifié à la Société de violation substantielle ou de résiliation. La Société estime qu'une telle allégation de violation substantielle serait sans fondement et entend défendre vigoureusement toute notification de violation substantielle. Tout litige découlant de ces accords serait soumis à l'arbitrage de La Haye conformément au règlement de la Chambre de commerce internationale. Celyad et Horizon/PKI discutaient d'un cadre de solution pour régler cette affaire et le dernier échange avec Horizon/PKI a eu lieu en janvier 2023, sans aucune mise à jour depuis.

2 États financiers intermédiaires consolidés non audités - Période de six mois clôturée au 30 juin 2025

2.1 État consolidé intermédiaire non audité de la situation financière

(€'000)		30 juin, 2025	31 décembre, 2024
	Notes		
ACTIFS NON COURANTS		3 240	3 413
Goodwill et immobilisations incorporels	2.5.8	357	405
Immobilisations corporelles	2.5.17	1 337	1 493
Créances de subventions non courantes	2.5.9	1 468	1 420
Autres actifs non courants	2.5.9	79	95
ACTIFS COURANTS		2 457	6 515
Inventaires	2.5.19	255	417
Créances commerciales et autres créances	2.5.10	70	170
Créances de subventions courantes	2.5.10	628	628
Autres actifs courants	2.5.10	714	1 099
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.11	790	4 200
TOTAL DES ACTIFS		5 698	9 928
FONDS PROPRES	2.3	-3 101	511
Capital social	2.5.12	8 216	8 216
Prime d'émission	2.5.12	-	-
Autres réserves	2.5.12	35 828	35 766
Réserve de réduction de capital	2.5.12	320 726	320 726
Pertes reportées	2.5.12	(367 871)	(364 196)
PASSIFS NON COURANTS		5 080	6 571
Dettes locatives		754	763
Avances de fonds récupérables (RCA)	2.5.13	4 258	4 195
Avantages postérieurs à l'emploi		1	1
Autres passifs non courants	2.5.14	66	1 612
PASSIFS COURANTS		3 719	2 846
Dettes locatives		77	142
Avances de fonds récupérables (RCA)	2.5.13	622	639
Dettes commerciales	2.5.15	921	1 233
Passifs contractuels	2.5.15	32	46
Autres passifs courants	2.5.15	2 067	786
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		5 698	9 928

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés condensés.

2.2 État consolidé intermédiaire non audité du résultat global

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,		
	Notes	2025	2024
Chiffre d'affaires	2.5.6	14	14
Coût des ventes		(8)	(9)
Marge brute	2.5.6	6	5
Dépenses de recherche et développement		(2 078)	(1 537)
Frais généraux et administratifs		(1 679)	(1 737)
Autres revenus		258	222
Autres charges		(161)	(37)
Perte d'exploitation²	2.5.6	(3 654)	(3 083)
Produits financiers		22	100
Charges financières		(42)	(61)
Perte avant impôts	2.5.6	(3 675)	(3 044)
Impôts sur le revenu		-	-
Perte de l'exercice	2.5.6	(3 675)	(3 044)
Perte par action de base et diluée (en €)		(0,09)	(0,07)
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être ultérieurement reclassés en résultat		-	-
Différences de conversion de devises		-	-
Autres éléments du résultat global (perte globale) de la période, nets d'impôt		-	-
Perte globale totale pour la période		(3 675)	(3 044)
Perte globale totale de la période attribuable aux actionnaires		(3 675)	(3 044)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés condensés.

²La perte d'exploitation résulte de la perte de la Société pour l'exercice avant déduction des produits financiers, des charges financières et de l'impôt sur le résultat. Cette mesure, utilisée par la direction, vise à identifier les résultats de la Société liés à ses activités opérationnelles.

2.3 État consolidé intermédiaire non audité des variations des capitaux propres

(€'000)	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Réserve de réduction de capital	Déficit accumulé	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2024	32 949	-	35 734	295 993	(358 372)	6 304
Réduction du capital par absorption des pertes	(24 733)	-	-	24 733	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	6	-	-	6
Total des transactions avec les propriétaires, comptabilisées directement en capitaux propres	(24 733)	-	6	24 733	-	6
Perte de l'exercice	-	-	-	-	(3 044)	(3 044)
Perte globale totale de l'exercice	-	-	-	-	(3 044)	(3 044)
Solde au 30 juin 2024	8 216	-	35 741	320 726	(361 416)	3 265
Solde au 1er juillet 2024	8 216	-	35 741	320 726	(361 416)	3 265
Augmentation de capital					-	
Coûts de transaction liés aux augmentations de capital					-	
Réduction de la prime d'émission par absorption des pertes					-	
Réduction du capital social par absorption des pertes					-	
Paiements fondés sur des actions	-		30		-	30
Total des transactions avec les propriétaires, comptabilisées directement en capitaux propres			30		-	30
Perte de l'exercice	-	-	-	-	(2 779)	(2 779)
Réévaluations de l'obligation au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	-
Différences de conversion de devises			(4)			(4)
Perte globale totale de l'exercice	-	-	(4)	-	(2 779)	(2 783)
Solde au 31 décembre 2024	8 216	-	35 766	320 726	(364 196)	511
Solde au 1er janvier 2025	8 216		35 766	320 726	(364 196)	511
Réduction du capital par absorption des pertes						
Paiements fondés sur des actions			62			62
Total des transactions avec les propriétaires, comptabilisées directement en capitaux propres			62			62
Perte de l'exercice					(3 675)	(3 675)
Différences de conversion de devises			1			1
Perte globale totale de l'exercice			1		(3 675)	(3 674)
Solde au 30 juin 2025	8 216		35 829	320 726	(367 871)	(3 101)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés condensés.

2.4 Tableau consolidé intermédiaire non audité des flux de trésorerie

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,		
	Notes	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Perte de l'exercice	2.2	(3 675)	(3 044)
Ajustements non monétaires			
Goodwill et actifs incorporels - Amortissement et dépréciation		48	54
Immobilisations corporelles - Amortissements		156	175
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	2.5.6		-
Gain sur ventes d'immobilisations corporelles	2.5.6		-
Disposition pour contrats déficitaires			-
Réévaluation des avances de fonds récupérables (RCA)	2.5.6	109	33
Revenus de subventions (RCA et autres)	2.5.6		-
Charges liées aux paiements fondés sur des actions		61	6
Variation du fonds de roulement			
Créances commerciales, autres créances (non) courantes		454	306
Inventaire		163	
Dettes commerciales, autres passifs (non) courants		(591)	(361)
Trésorerie nette utilisée dans les opérations		(3 274)	(2 831)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles			-
Acquisitions d'actifs incorporels	2.5.8		(118)
Cessions d'immobilisations corporelles			-
Trésorerie nette provenant/(utilisée dans) les activités d'investissement			(118)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Remboursements de baux		(73)	(83)
Produit net de l'émission d'actions et de l'exercice des warrants			-
RCA et autres subventions	2.5.9/10	(63)	2 258
Trésorerie nette provenant/(utilisée dans) des activités de financement		(136)	2 175
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie au début d'exercice		4 200	7 004
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2.5.7	(3 410)	(775)
Effets des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		1	-
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin d'exercice		790	6 229

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés condensés.

2.5 Notes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités – Période de six mois terminée le 30 juin 2025

2.5.1 Informations générales

Celyad Oncology SA et ses filiales seront collectivement dénommées « la Société », « le Groupe », « Celyad », « nous » ou « nos ».

La société est une société de biotechnologie axée sur la recherche et le développement de thérapies à base de cellules T à récepteur d'antigène chimérique (CAR T) pour le cancer.

Celyad Oncology SA a été constituée le 24 juillet 2007 sous le nom de « Cardio3 BioSciences ». Celyad est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé à Axis Parc, Rue Édouard Belin 2, B-1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (numéro d'entreprise : 0891.118.115).

Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur les marchés réglementés NYSE Euronext Bruxelles et NYSE Euronext Paris et les American Depositary Shares (ADS) de la Société étaient cotées sur le Nasdaq Global Market jusqu'au 20 juillet 2023, date à laquelle la radiation de ses American Depositary Shares représentant des actions ordinaires (« ADS ») du Nasdaq Global Market a été effective, le tout sous le symbole CYAD.

La Société possède deux filiales à 100 % (ensemble, le Groupe) situées aux États-Unis (Celyad Inc. et Corquest Medical, Inc.).

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 24 septembre 2025. Ces états ont fait l'objet d'un examen limité effectué par BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, le commissaire aux comptes de la Société et un cabinet d'expertise comptable public indépendant enregistré, mais n'ont pas été audités.

Le rapport financier intermédiaire est mis à la disposition du public gratuitement et sur demande à l'adresse susmentionnée ou via le site Internet de la Société (<https://celyad.com/investors/regulated-information/>).

L'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2025 a approuvé le rapport spécial du Conseil d'administration sur la poursuite des activités de la Société. Les actionnaires ont confirmé qu'aucun versement complémentaire ne semblait nécessaire et ont autorisé le Conseil d'administration à examiner d'autres mesures possibles et à les prendre en compte au regard des besoins financiers de la Société.

2.5.2 Base de préparation et principales politiques comptables

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2025 (la « période intermédiaire ») incluent Celyad Oncology SA et ses filiales. Les méthodes comptables utilisées pour l'établissement de ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont expliquées dans la note 5.2 du rapport annuel 2024 du Groupe.

2.5.2.1 Base de préparation du rapport semestriel

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union européenne, à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et aux méthodes comptables utilisées pour l'établissement des derniers états financiers annuels. Ils n'incluent pas toutes les informations qui seraient autrement requises dans un jeu complet d'états financiers et doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société requiert de la direction qu'elle formule des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés des produits, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que la divulgation des passifs éventuels, à la fin de la période intermédiaire. Cependant, l'incertitude entourant ces hypothèses et estimations pourrait entraîner des résultats nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné au cours des périodes futures. Les principaux risques pendant la période intermédiaire n'ont pas sensiblement changé par rapport à ceux mentionnés dans le rapport annuel 2024 et les rapports et documents ultérieurs, tous disponibles sur le site web de la Société (<http://www.celyad.com/investors/regulated-information>).

Les jugements comptables critiques publiés dans les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (chapitre 5.4.2) demeurent inchangés, à l'exception de la « Comptabilisation des subventions (Autres passifs

non courants) ». Comme indiqué, le jugement appliqué dans le cadre de la comptabilisation des subventions concernant les probabilités et le calendrier d'un éventuel règlement est sujet à révision à chaque date de clôture, ce qui était le cas au 30 juin 2025. À cette date, il est considéré que ce passif pourrait être réglé dans les 12 prochains mois, ce qui implique un reclassement en « Autres passifs courants ».

Toutes les déclarations et informations se rapportent à la période intermédiaire, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €), sauf indication contraire. Les montants ont été arrondis au millier le plus proche, ce qui peut, dans certains cas, entraîner de légères divergences entre les totaux et les sous - totaux figurant dans les tableaux financiers.

Besoins en fonds de roulement

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables à une entreprise en continuité.

Au 30 juin 2025, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 0,8 million d'euros, ce qui était suffisant pour financer les dépenses d'exploitation et les besoins en dépenses d'investissement jusqu'au début du troisième trimestre 2025.

Au 5 août 2025, la Société a levé 1,0 million d'euros ce qui a permis d'étendre la piste de trésorerie de deux mois et demi, soit jusqu'au début du quatrième trimestre 2025.

Après un examen approfondi des budgets détaillés et des prévisions de flux de trésorerie pour les années 2025 et 2026, la Société continue de prévoir que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie existants ne seront pas suffisants pour financer ses dépenses d'exploitation et d'investissement estimées au moins au cours des 12 prochains mois à compter de la date de publication des états financiers intermédiaires.

La Société évalue actuellement différentes options de financement afin d'obtenir les fonds nécessaires pour prolonger sa marge de trésorerie au-delà de 12 mois à compter de la date de publication des états financiers intermédiaires. Ces options peuvent inclure, sans s'y limiter, la cession publique ou privée d'actions, des financements par emprunt ou des fonds provenant d'autres sources de capitaux, telles que des collaborations, des alliances et des partenariats stratégiques, ou des accords de licence avec des tiers. Outre ces initiatives, la Société procède à une analyse approfondie des alternatives stratégiques. Cette analyse inclut désormais les cessions d'actifs potentielles, les restructurations opérationnelles et organisationnelles, ainsi que d'éventuels regroupements d'entreprises. Elle s'ajoute aux financements potentiels par cession publique ou privée d'actions, par emprunt ou par fonds provenant d'autres sources de capitaux, par des partenariats et par l'octroi de licences sur les actifs que la Société a évalués.

Toutefois, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir un financement supplémentaire ou, s'il est disponible, qu'il sera suffisant pour répondre à ses besoins ou disponible à des conditions favorables, ce qui indique qu'il existe une incertitude importante quant à la capacité de la Société à poursuivre son activité.

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints n'incluent aucun ajustement susceptible de résulter de cette incertitude. Par conséquent, ils ont été préparés en supposant la continuité d'exploitation de la Société et en envisageant la réalisation des actifs et le règlement des passifs et engagements dans le cours normal des activités.

2.5.2.2 Nouvelles normes, interprétations et amendements

Les politiques comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent et de la période de reporting intermédiaire correspondante.

Aucune des nouvelles normes, interprétations et amendements, applicables aux périodes commençant après le 1er janvier 2025, qui ont été publiés par l'IASB n'a d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Aucune des nouvelles normes, interprétations et amendements, qui seront en vigueur pour les périodes ouvertes après le 1er janvier 2025 et qui ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2025 et/ou qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2025, ne devrait avoir d'effet significatif sur les états financiers futurs du

Groupe, soit parce qu'ils ne sont pas pertinents pour les activités du Groupe, soit parce qu'ils nécessitent une comptabilité cohérente avec les politiques comptables actuelles du Groupe.

2.5.2.3 Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers intermédiaires consolidés condensés conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui peuvent affecter de manière significative les montants déclarés des revenus, des dépenses, des actifs et des passifs, ainsi que la divulgation des passifs éventuels, à la fin de la période de reporting.

Veuillez vous référer à la note 5.4 du rapport annuel 2024 du Groupe pour plus de détails sur les principales estimations et jugements comptables critiques qui n'ont pas changé à l'exception de l'évaluation en cours révisée fin juin.

2.5.3 Rapports sectoriels

Le principal décideur opérationnel (CODM), chargé de prendre les décisions stratégiques, d'allouer les ressources et d'évaluer la performance du Groupe, a été identifié comme étant le Conseil d'Administration.

Depuis l'acquisition de la plateforme oncologique en 2015, la direction et le CODM ont déterminé qu'il existe deux segments opérationnels, à savoir :

- le segment immuno-oncologie regroupant l'ensemble des actifs développés à partir de la plateforme CAR T cell, et
- le segment cardiologie, regroupant la plateforme Cardiopoiesis , C- Cath ^{ez} .

Le segment des entreprises comprend les coûts des fonctions générales et administratives non alloués aux autres segments d'activité.

Bien que le Groupe soit actuellement actif en Europe et aux États-Unis, aucune information financière géographique n'est disponible, les activités principales étant encore en phase d'étude. Il n'existe actuellement aucune information désagrégée, ni au niveau produit, ni au niveau géographique, ni à tout autre niveau, et le Conseil d'administration n'en tient donc pas compte pour évaluer la performance ou allouer les ressources.

Le CODM ne procède pas à une analyse sectorielle des actifs ; par conséquent, aucune information sectorielle par actif n'est divulguée. Au 30 juin 2025, les principaux actifs non courants du Groupe se trouvent en Belgique.

Depuis 2017, le Groupe se concentre pleinement sur le développement de sa plateforme d'immuno-oncologie. Ainsi, au 30 juin 2025, la majeure partie des dépenses de R&D a été engagée dans le segment de l'immuno-oncologie, conformément à l'exercice précédent.

€ '000	Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024			
	Cardiologie	Immuno-oncologie	Entreprise	Total du groupe
Chiffre d'affaires reconnu à un moment donné	14	-	-	14
Chiffre d'affaires total	14	-	-	14
Coût des ventes	(9)	-	-	(9)
Marge brute	5	-	-	5
Dépenses de recherche et développement	(111)	(1 425)	-	(1 537)
Frais généraux et administratifs	-	-	(1 737)	(1 737)
Autres produits/(charges) nets	(5)	(34)	223	185
Bénéfice/(perte) d'exploitation	(111)	(1 459)	(1 514)	(3 083)
Résultat financier net	-	(31)	69	39
Bénéfice/(perte) avant impôts	(111)	(1 490)	(1 444)	(3 045)
Impôts sur le revenu	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024	(111)	(1 490)	(1 444)	(3 045)

€ '000	Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025			
	Cardiologie	Immuno-oncologie	Entreprise	Total du groupe
Chiffre d'affaires reconnu à un moment donné	14			14
Chiffre d'affaires total	14			14
Coût des ventes	(8)			(8)
Marge brute	6			6
Dépenses de recherche et développement	(451)	(1 627)		(2 078)
Frais généraux et administratifs			(1 679)	(1 679)
Autres revenus/(pertes) nets		97		97
Bénéfice/(perte) d'exploitation	(446)	(1 529)	(1 679)	(3 654)
Résultat financier net		(27)	7	(20)
Bénéfice/(perte) avant impôts	(446)	(1 557)	(1 672)	(3 675)
Impôts sur le revenu	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025	(446)	(1 557)	(1 672)	(3 675)

2.5.4 Engagements hors bilan

Au 30 juin 2025, le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan à déclarer autres que ceux décrits dans la note 5.34 de son Rapport Annuel 2024.

2.5.5 Dépenses d'investissement

Conformément à la norme IAS 38, le Groupe ne capitalise pas ses frais de recherche et développement tant qu'il n'est pas proche de l'autorisation de commercialisation des produits candidats concernés. Les dépenses de recherche engagées durant la période intermédiaire ont été comptabilisées en charges d'exploitation pour un montant de 2,1 millions d'euros et aucun frais de développement n'a été capitalisé.

2.5.6 Résultats d'exploitation

Chiffre d'affaires

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,	
	2025	2024
Revenus de licences	-	-
Autres revenus	14	14
Total	14	14

Les accords de licence et de collaboration du Groupe n'ont généré aucun chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2025, comme au premier semestre 2024. Le Groupe n'a conclu aucun nouveau contrat de licence au cours du semestre clos le 30 juin 2025.

Le Groupe ne prévoit pas de générer de revenus significatifs à moins et jusqu'à ce qu'il conclue des partenariats avec des tiers autour de l'octroi de licences de brevets autour des thérapies allogéniques à base de cellules CAR T et des thérapies à base de NKG2D.

Les autres revenus reconnus au premier semestre 2025 font partie d'un contrat avec un client pour la vente de dispositifs médicaux C- Cathez .

Dépenses de recherche et développement

Le tableau suivant est un résumé des dépenses de fabrication, des dépenses cliniques, de qualité et réglementaires et des autres dépenses de recherche et développement, qui sont regroupées et présentées comme des dépenses de recherche et développement dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés du Groupe.

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,	
	2025	2024
Frais de personnel	785	770
Coûts des études précliniques	425	384
Amortissement et dépréciation	167	179
Frais de dépôt et de maintenance de la propriété intellectuelle	335	246
Annulation de la provision pour frais d'études cliniques	0	(149)
Autres	365	106
Dépenses totales de R&D	2 078	1 537

Les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 2,1 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025, ce qui représente une augmentation de 27% par rapport au premier semestre 2024.

L'évolution des dépenses de R&D est principalement portée par :

- L'augmentation des frais de dépôt et de maintien des brevets de propriété intellectuelle en raison du renforcement des poursuites en matière de propriété intellectuelle intervenu au cours de l'année 2025 ;
- L'augmentation du redéveloppement de l'activité cathéter (enregistrée dans Autres)

Frais généraux et administratifs

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,	
	2025	2024
Frais de personnel	806	626
Honoraires de consultance	433	644
Assurances	314	325
Autres	126	142
Total des frais généraux et administratifs	1 679	1 737

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 1,7 million d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025, ce qui représente une baisse de 3 % par rapport à 2024.

Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, des autres produits et des autres charges

Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle

Au 30 juin 2025, il n'y a pas de variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et les autres passifs financiers, car la direction a déterminé qu'il n'y a eu aucun événement (tel qu'une sous-licence ferme ou un contrat de collaboration) qui augmente la probabilité de la sortie de trésorerie future projetée due à Celdara Medical, LLC et au Dartmouth College, indiquant que la probabilité est faible, similaire au 31 décembre 2024.

Autres produits

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,
---------	--

	2025	2024
Produits des subsides (avances récupérables)	-	-
Produits des subsides (autres)	-	35
Réévaluation des ACR	-	(35)
Crédit d'impôt recherche	47	34
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	-
Autre	159	188
Total des autres produits	206	222

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025 , les autres revenus sont principalement liés à :

- Crédit d'impôt R&D : le résultat de la période courante est en hausse par rapport au 30 juin 2024, en raison de dépenses admissibles plus élevées sur les activités précliniques et les activités de recherche en propriété intellectuelle.
- Les autres revenus sont principalement liés à l'annulation de provisions pour paiements d'étape qui n'ont pas à être payés.

Perte par action

La perte par action est calculée en divisant la perte de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le Groupe enregistrant des pertes nettes, les bons de souscription d'actions en circulation ont un effet antidilutif. Il n'y a donc aucune différence entre le résultat par action de base et le résultat dilué.

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,	
	2025	2024
Perte de l'exercice attribuable aux détenteurs de titres	(3 675)	(3 045)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	41 428 572	41 428 572
Perte par action (non dilué) en €	(0,09)	(0,07)
Warrants en circulation	3 856 134	3 189 325

2.5.7 Liquidités et ressources financières

Les besoins de liquidité du Groupe concernent principalement le financement de la recherche et développement, les frais généraux et administratifs, ainsi que le besoin en fonds de roulement. Le Groupe surveille son exposition au risque de pénurie de fonds grâce à un outil de planification mensuelle des liquidités. Son objectif est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité offerte par les dépôts bancaires et les contrats de location-financement.

Jusqu'au 30 juin 2025, le Groupe a financé ses activités grâce à plusieurs investissements privés et publics totalisant, depuis sa création, environ 348 millions d'euros (respectivement environ 112 millions et 236 millions d'euros). Depuis sa création, le Groupe a également bénéficié d'un financement non dilutif provenant d'avances de trésorerie récupérables (ACR) accordées par la Région wallonne pour un montant de 37,1 millions d'euros et de 6,4 millions d'euros provenant d'autres subventions accordées par la Région wallonne, l'Institut fédéral d'assurance maladie (Inami) et le gouvernement fédéral via le crédit d'impôt recherche (CIR). Ces autres subventions ne sont pas sujettes à remboursement ultérieur (contrairement aux ACR décrites ci-dessous).

Les Avances de Trésorerie Récupérables (ATR) comptabilisées en passif financier pour un montant de 4,9 millions d'euros au 30 juin 2025 correspondent à la valeur actuelle ajustée du risque des remboursements futurs attendus des sommes accordées par la Région wallonne, pour soutenir des programmes de développement spécifiques liés à C- Cath^{ez}, CYAD-01, CYAD-02, CYAD-101, CYAD-211, la franchise shARC et les études précliniques sur de nouveaux engagers.

Le Groupe est également exposé à une contrepartie conditionnelle en raison du contrat de licence conclu avec Celdara Medical, LLC. La valeur actualisée ajustée au risque des sorties de trésorerie attendues (principalement vers Celdara) est comptabilisée en passif financier (voir note 2.5.16.2).

La trésorerie nette utilisée par les opérations s'est élevée à 3,3 millions d'euros pour le premier semestre 2025 contre 2,8 millions d'euros pour le premier semestre 2024. La diminution de 0,5 million d'euros est principalement due à la légère augmentation des activités précliniques et de propriété intellectuelle.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté une entrée nette de trésorerie de 0,0 million d'euros pour la période de six mois close le 30 juin 2025.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement au premier semestre 2025 ont représenté une sortie nette de trésorerie de 0,1 million d'euros contre une entrée de trésorerie de 2,2 millions d'euros pour la période de l'exercice précédent, principalement liée au produit du crédit d'impôt.

2.5.8 Goodwill et actifs incorporels

(€'000)	Au 30 juin, 2025	Au 31 décembre, 2024
Coûts de développement du C-Cathez	337	382
Brevets, licences et marques	0	0
Logiciels	19	23
Total du goodwill et des actifs incorporels	357	405

La diminution du total des actifs incorporels provient de l'amortissement des coûts de développement du C- Cathez nécessaires au démarrage de la mise à niveau du dispositif et à la préparation des dossiers réglementaires afin de relancer la commercialisation à partir de 2024.

L'autre partie des frais de développement capitalisés concerne le premier développement de C- Cathez réalisé en 2012. Les frais de développement de C- Cathez ont été capitalisés en mai 2012 et sont amortis jusqu'en 2029 et représentent 0,2 million d'euros au 30 juin 2025.

2.5.9 Créances commerciales non courantes et autres actifs non courants

(€'000)	Au 30 juin, 2025	Au 31 décembre, 2024
Crédit d'impôt R&D à recevoir	1 468	1 420
Total des subventions non courantes à recevoir	1 468	1 420
Dépôts	79	95
Total des autres actifs non courants	79	95

En 2017, le Groupe a comptabilisé pour la première fois un crédit d'impôt recherche (1,2 million d'euros) à recevoir du gouvernement fédéral, incluant un effet de rattrapage ponctuel. Depuis 2018, d'autres créances de crédit d'impôt recherche sont comptabilisées annuellement. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, le Groupe a comptabilisé un crédit d'impôt recherche supplémentaire de 0,04 million d'euros et classé en créances de subventions courantes le crédit d'impôt recherche de l'exercice 2020 pour 0,6 million d'euros (voir note 2.5.10). Au vu des faits et circonstances, le Groupe estime que l'ensemble des créances et/ou immobilisations financières sont recouvrables et, par conséquent, qu'aucune provision n'est requise.

Les actifs non courants concernent les dépôts de garantie versés aux bailleurs de l'immeuble loué par le Groupe et un dépôt à la Sécurité Sociale.

2.5.10 Créances commerciales et autres créances

(€'000)	Au 30 juin, 2025	Au 31 décembre, 2024
Créances commerciales	24	126
Dépôts d'avances	46	44
Total des créances commerciales et autres créances	70	170
Créances de subventions courantes (RCA)	0	0
Créances de subventions courantes (Autres)	628	628
Total des subventions à recevoir courantes	628	628
Charges payées d'avance	606	946
TVA à récupérer	54	104
Impôts sur le revenu et autres créances	54	49
Total des autres actifs courants	714	1 099
Total des créances commerciales, subventions courantes à recevoir et autres actifs courants	1 412	1 898

La diminution des créances clients s'explique principalement par les notes de crédit reçues suite à la clôture des études cliniques. Les autres actifs courants au 30 juin 2025 sont principalement constitués de charges différées liées à l'assurance D&O.

2.5.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à 0,8 million d'euros au 30 juin 2025, soit une diminution de 3,4 millions d'euros par rapport à fin 2024, en raison de la trésorerie utilisée dans le cadre des opérations du Groupe (voir note 2.5.7).

2.5.12 Capital et prime d'émission

Au 30 juin 2025, le capital social s'élevait à 8,2 millions d'euros, représenté par 41 428 572 actions ordinaires sans valeur nominale et d'une valeur nominale de 3,48 euros par action. Ce solde n'inclut pas les bons de souscription d'actions en circulation émis par le Groupe et attribués à certains dirigeants, salariés et non-salariés du Groupe. Au premier semestre 2025, aucun bon de souscription d'actions n'a été attribué aux salariés et non-salariés du Groupe, portant le nombre total de bons de souscription en circulation à 3 856 134.

Au 30 juin 2025, toutes les actions émises ont été entièrement libérées.

Réserve de réduction de capital

Conformément au droit belge (« CSA »), le calcul des sommes distribuables aux actionnaires, sous forme de dividendes ou autres, doit être déterminé sur la base des états financiers statutaires non consolidés de Celyad Oncology SA, préparés conformément aux PCGR belges, et non sur la base des états financiers consolidés IFRS. De plus, en vertu du CSA, la Société ne peut déclarer ou verser de dividendes que si, après leur déclaration et leur versement, le montant de l'actif net de la Société à la date de clôture du dernier exercice, tel qu'il ressort des comptes annuels statutaires de la Société (c'est-à-dire le montant de l'actif tel qu'il figure au bilan, diminué des provisions et du passif, le tout établi conformément aux règles comptables belges), diminué des frais de constitution et d'expansion non amortis et des frais de recherche et développement non amortis, n'est pas inférieur au montant du capital libéré (ou, s'il est supérieur, du capital appelé), augmenté du montant des réserves indisposables. Enfin, avant de distribuer des dividendes, la Société doit affecter au moins 5% du bénéfice net annuel (conformément aux comptes statutaires non consolidés de la Société préparés conformément aux règles comptables belges) à une réserve légale, jusqu'à ce que la réserve atteigne 10% du capital social de la Société.

En plus du test ci-dessus, la Société doit également répondre à un test de liquidité afin de pouvoir déclarer et/ou distribuer des dividendes.

Depuis sa création et jusqu'au 30 juin 2025, les actionnaires, conformément au Code des sociétés et des associations, ont approuvé l'absorption de 320,7 millions d'euros de pertes comptables par la prime d'émission. En

conséquence, la prime d'émission a été réduite d'un montant cumulé de 250,4 millions d'euros et le capital social d'un montant cumulé de 70,4 millions d'euros par la réserve de réduction de capital. Ces opérations n'ont aucun impact sur les capitaux propres, le résultat global, l'actif (y compris la trésorerie) et le passif.

2.5.13 Avances de fonds récupérables

(€'000)	Au 30 juin, 2025	Au 31 décembre, 2024
Partie non courante	4 258	4 195
Partie courante	622	639
Total des avances de fonds récupérables	4 881	4 835

La variation du passif au titre des avances de trésorerie recouvrables à la date du bilan reflète principalement la réévaluation du passif au coût amorti, sur la base du plan d'affaires actualisé du Groupe et des projections de flux de trésorerie associées (voir note 2.5.6). Le solde de fin d'exercice intègre également les remboursements de sommes forfaitaires contractuelles indépendantes du chiffre d'affaires à la Région wallonne (principalement liées aux conventions C- Cathez).

Comme indiqué dans la note 2.5.6, la direction a dû conclure que la possibilité de tout flux de trésorerie associé aux thérapies basées sur les cellules CAR T et NKG2D est faible et donc la juste valeur du passif de contrepartie conditionnelle dépendant des ventes est estimée à zéro , comme au 31 décembre 2024.

2.5.14 Autres passifs non courants

Depuis le 31 décembre 2023, le Groupe a comptabilisé un autre passif non courant de 1,5 million d'euros relatif à un éventuel remboursement dû par le Groupe, compte tenu des probabilités de revenus correspondantes. Au 30 juin 2025, la provision a été transférée vers les autres passifs courants.

Au 30 juin 2025, le passif non courant relatif à une redevance de sous-licence non remboursable et non créditable à payer annuellement à Dartmouth dans le cadre de l'accord de modification de décembre 2021 (voir note 5.34.1 du rapport annuel 2022 du Groupe) a été mis à zéro.

2.5.15 Dettes commerciales et autres passifs courants

(€'000)	Au 30 juin, 2025	Au 31 décembre, 2024
Total des dettes commerciales	921	1 233
Sécurité sociale	43	74
Provisions pour salaires	350	369
Provision à court terme pour contrats déficitaires	113	100
Autres dettes de subventions courantes	33	33
Passifs contractuels	32	46
Revenus différés et autres	1 529	210
Total des autres passifs courants	2 099	831
Total des dettes commerciales et autres passifs courants	3 019	2 065

Dettes commerciales

La diminution des dettes commerciales est principalement attribuable au calendrier des dépenses et des paiements associés.

Autres dettes à court-terme

L'augmentation des produits constatés d'avance et autres se réfère principalement au déplacement des passifs non courants vers les passifs courants de 1,5 million d'euros relatifs au remboursement potentiel dû par le Groupe compte tenu des probabilités pertinentes des produits concernés .

2.5.16 Informations sur la juste valeur des instruments financiers

2.5.16.1 Instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur au bilan

Le Groupe considère que la valeur comptable des instruments financiers suivants constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur :

(€'000)	Au 30 juin, 2025	Au 31 décembre, 2024
Actifs financiers (catégorie « Coût amorti ») dans :		
Autres actifs non courants	79	95
Créances commerciales et autres actifs courants	70	170
Trésorerie et équivalents de trésorerie	790	4 200
Total	940	4 465

(€'000)	Au 30 juin, 2025	Au 31 décembre, 2024
Passifs financiers (catégorie « Coût amorti ») dans :		
Passifs locatifs	831	905
Responsabilité des RCA	4 881	4 835
Dettes commerciales	921	1 233
Total	6 633	6 973

2.5.16.2 Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan

Comme pour la période précédente, la contrepartie éventuelle et les autres passifs financiers se réfèrent à l'acquisition de la plateforme d'immuno-oncologie du Groupe et correspondent à la juste valeur des paiements futurs potentiels dus à Celdara Medical, LLC et au Dartmouth College (comme indiqué dans la note 5.34.1 du rapport annuel 2023 du Groupe) qui est estimée à zéro au 30 juin 2025.

2.5.17 Transactions avec des parties liées

Les montants de rémunération présentés ci-dessous, attribués aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif du Groupe, ont été comptabilisés en charges générales et administratives au cours de la période référencée.

(€'000)	Pour la période de six mois terminée le 30 juin,	
	2025	2024
Honoraires des administrateurs non exécutifs	60	60
Paiements fondés sur des actions ⁽¹⁾	3	1
Rémunération totale du conseil d'administration	63	61
Honoraires de direction	302	202
Avantages sociaux à court terme	623	392

Rémunération en actions ⁽¹⁾	64	3
Rémunération totale du Comité exécutif	989	597

⁽¹⁾ Aucune émission de bons de souscription n'a eu lieu au cours du premier semestre 2025.

L'augmentation des avantages sociaux à court terme et de la rémunération en actions est principalement due au remplacement de notre PDG à temps plein depuis fin 2024.

2.5.18 Inventaires

Les stocks sont évalués au prix de revient individuel par article

2.5.19 Événements ultérieurs

Deux événements ultérieurs se sont produits entre la fin de la période de six mois au 30 juin 2025 et la date à laquelle la publication de ces états financiers intermédiaires consolidés condensés a été autorisée par le Conseil :

Le 28 juillet, Celyad Oncology a annoncé la signature d'un accord de souscription pour un placement privé d'un million d'euros. Le produit net du placement servira à soutenir le fonds de roulement de la Société pour ses besoins généraux. La Société estime qu'après la clôture du placement privé, sa marge de trésorerie sera prolongée de la mi-troisième trimestre 2025 à la mi-quatrième trimestre 2025, ce qui lui donnera le temps d'évaluer ses options stratégiques pour renforcer son bilan.

Le 26 août, Celyad a annoncé sa décision d'interrompre ses activités de recherche et développement (R&D) et de procéder à une réduction significative de ses effectifs en R&D en raison de ressources de trésorerie limitées. Le coût total des indemnités de départ s'élève à environ 0,5 million d'euros prévu d'être réparti sur 2025 et 2026. La Société continue d'évaluer les options stratégiques, mais prévoit que des financements supplémentaires ou des mesures de réduction des coûts supplémentaires seront probablement nécessaires pour soutenir la poursuite de ses activités. La direction maintiendra une concentration rigoureuse sur la rationalisation des opérations et la maîtrise des coûts. La Société prévoit également de céder ses actifs restants afin de se concentrer pleinement sur l'optimisation du potentiel de son portefeuille de propriété intellectuelle.

3. Déclaration de responsabilité

Nous certifions par la présente que :

- À notre connaissance, les états financiers consolidés condensés au 30 juin 2025, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board et telles qu'adoptées par l'Union européenne, ainsi qu'aux exigences légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, du passif, de la situation financière, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de la Société et des entreprises comprises dans la consolidation prises dans leur ensemble ; et que
- le rapport intermédiaire de gestion comprend un exposé fidèle de l'évolution et des résultats des affaires, ainsi que de la situation de la Société et des entreprises comprises dans la consolidation prises dans leur ensemble, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Mont-Saint-Guibert, le 24 septembre 2025, au nom du conseil d'administration,



Hilde Windels*

Président du conseil d'administration

*Représentante permanente de BV Hilde Windels



Matt Kane

PDG

4. Rapport du commissaire aux comptes



Tel: +32 (0)87 69 30 00
Fax: +32 (0)87 67 93 58
www.bdo.be

Rue Waucomont, 51
B-4651 Battice

Rapport du commissaire au conseil d'administration de CELYAD ONCOLOGY SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2025

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe, comprenant la situation financière consolidée de CELYAD ONCOLOGY SA au 30 juin 2025, l'état consolidé du résultat global, le tableau des flux de trésorerie et l'état des variations des capitaux propres y afférents pour la période de six mois clôturée à cette date, ainsi que les notes explicatives. L'établissement et la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de notre examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 "*Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des responsables comptables et financiers ainsi qu'à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué conformément aux Normes Internationales d'Audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait de relever. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée résumée intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Incertitude matérielle liée à la continuité des opérations

Nous attirons l'attention sur la Note 2.5.2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés « *Base de préparation et principales règles d'évaluation* » qui décrit les événements et les conditions indiquant l'existence d'une incertitude matérielle sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Notre conclusion n'est pas modifiée à ce sujet.

Battice, le 25 septembre 2025

BDO Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par Christophe PELZER

5. Calendrier financier et coordonnées de Celyad Oncology

CALENDRIER FINANCIER 2026

▪ Résultats annuels 2025	2 avril 2026
▪ Assemblée générale annuelle des actionnaires	20 mai 2026
▪ Résultats semestriels 2026	24 septembre 2026

COORDONNÉES DE CELYAD

Matt Kane
Directeur général

E-mail: investors@celyad.com

CELYAD ONCOLOGY SA

Axis Business Park
Rue André Dumont 9
1435 – Mont-Saint-Guibert
Belgique

Tél. : +32 10 39 41 00

RPM : Nivelles – BE0891 118 115

E-mail: info@celyad.com

Site web: www.celyad.com